

5) Surveillance et Animation du service

La surveillance et l'animation du service sont confiées à du personnel qualifié.

La présence prolongée des nounous et parents n'est pas possible, pour des raisons de sécurité, et par respect pour les autres enfants.

Les enfants ne peuvent être remis qu'aux personnes qui les ont confiés à l'établissement. A défaut, elles devront remettre une autorisation signée à la personne qui les remplace. Dans l'hypothèse où il s'agirait d'un mineur(e), l'autorisation écrite des parents de l'intéressé(e) sera exigée.

6) Tarifs

1heure 12.00 €

A partir de la 4ème heure 10.00 €

Les mamans en cure maman bébé et cure jeune maman, bénéficient de la gratuité du Babiwi, **pendant la durée des soins** et pendant le déjeuner au restaurant « Le Fouquet's » ou « le Ponton ».

Le règlement est effectué directement à la réception ou mis en compte sur la facture.

Toute heure entamée est due.

7) Responsabilité Civile

Les contrats d'assurance souscrits couvrent les risques suivants :

- Responsabilité Civile de toutes les personnes participant au fonctionnement du Babiwi
- Dommages causés par les participants
- Risque d'incendie et dégâts des eaux

8) Maladies ou accidents

En cas de maladie ou d'accident, les auxiliaires de puériculture préviennent la famille et le médecin présent à la Thalasso et Spa Barrière (ou le médecin désigné par la famille lors de l'inscription quand tel est le cas) ainsi que la direction de l'Hôtel.

L'hospitalisation peut être demandée en cas d'urgence lorsque les parents ne peuvent être prévenus à temps

Les parents s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions du présent règlement.



HOTEL BARRIÈRE
LE ROYAL
LA BAULE

Babiwi

Accueil des enfants à partir de 10 semaines, dans un espace adapté et animé par une équipe professionnelle et attentive.



REGLEMENT INTERIEUR

Hôtel Le Royal - 6, avenue Pierre Loti - B.P. 174 - La Baule Cedex
Tél. : 02 40 11 48 70 Fax : 02 40 11 48 45 - www.lucienbarriere.com

Babiwi

1) Organisation

Le Babiwi, situé au rez-de-jardin de l'hôtel Le Royal, est ouvert aux enfants de 10 semaines à 5 ans.

Il est réservé aux clients des établissements du **Groupe Barrière** à La Baule et en priorité à ceux de l'Hôtel Le Royal et de la Thalasso & Spa Barrière.

Il a pour objet d'accueillir les enfants pendant la journée, et ce, durant le séjour de leurs parents.

Nous avons la possibilité de prendre en charge 8 enfants, sur réservation et uniquement dans la journée, selon les places disponibles.

Sa gestion administrative et son fonctionnement sont assurés entièrement par l'Hôtel Le Royal et sous son entière responsabilité.

L'encadrement est assuré par du personnel diplômé et en cas d'absence, une personne diplômée assurera leur remplacement.

2) Fonctionnement

Le Babiwi est ouvert de 08h45 à 18h15, du lundi au samedi.

Les horaires peuvent être modifiés en période de vacances scolaires, en fonction des réservations.

3) Vie Pratique

Pour les plus grands, les repas peuvent être :

- Soit fournis par les parents
- Soit commandés auprès de la cuisine de l'Hôtel Le Royal en fonction des menus proposés.

Pour les plus petits, les parents doivent fournir les biberons et petits pots.

Tous les contenants doivent être étiquetés par les parents au nom de l'enfant (biberons, petits pots...)

Les biberons de lait maternisé ne doivent pas être préparés à l'avance.

Le lait maternel (voir le protocole avec l'équipe).

Tout régime alimentaire particulier doit être signalé.

Les parents doivent apporter un sac portant le nom de l'enfant contenant :

- Un carnet de santé
- Les couches et un change
- Les biberons et goûters nécessaires

Chaque objet personnel devra porter le nom de l'enfant.

Dans un souci d'hygiène, il est demandé à toute personne présente au Babiwi de porter des sur-chaussures (à leur disposition à l'entrée du Babiwi).

4) Conditions et Modalités d'admission des enfants

Les inscriptions sont effectuées auprès du service des réservations ou directement au Babiwi pendant les heures d'ouverture.

A l'inscription, les parents remplissent une fiche leur demandant :

- Les coordonnées de la famille : nom, prénom, numéro de chambre, dates d'arrivée et de départ, Hôtel, numéro de téléphone.
- Le nom, prénom, date de naissance de l'enfant
- Le contenu et les heures des repas ainsi que l'existence d'éventuelles allergies alimentaires
- Les horaires et durée des siestes
- Les renseignements médicaux (vaccinations, fièvre)
- Une autorisation d'hospitalisation

Il est demandé aux parents de notifier au personnel toute absence programmée pendant la garde de l'enfant ainsi qu'un numéro de téléphone auxquels ils doivent être impérativement joignables.

Les horaires de présence des enfants sont inscrits sur une feuille journalière.

Aucun enfant malade ne peut être accueilli et ce pendant les délais de contagions fixés par les services d'hygiène et de la D.D.A.S.S., ainsi que les enfants dont les frères, les sœurs ou parents sont atteints d'une maladie contagieuse.

Le carnet de vaccination doit être présenté lors de l'inscription. L'enfant doit être à jour des vaccinations obligatoires en fonction de son âge.

Tout médicament ne peut être donné à l'enfant que sur prescription médicale du médecin traitant. Dans cette hypothèse, les médicaments accompagnés de l'ordonnance doivent être remis au personnel.